

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 1/7

Version 09/2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Identification de produit: mortier de maçonnerie

Numéro d'enregistrement (REACH) : n/a

Emploi de la substance / de la préparation: Mortier prêt à l'emploi

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

DIAMUR NV
Zwarte Weg 47, Kade 367
2030 Anvers
Belgique
Tel. : +32(0)3/544 15 20
Fax : +32(0)3/544 15 27
e-Mail : info@diamur.be

Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poisson: +32(0)70 245 245

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classement selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Huidirritatie cat.2	H315 Veroorzaakt huidirritatie.
Huidgevoeligheid cat. 1	H317 Kan een allergische huidreactie veroorzaken.
Oogschade cat.1	H318 Veroorzaakt ernstig oogletsel.
Irritatie ademhalingsorganen cat.3	H335 Kan irritatie van de luchtwegen veroorzaken.

Elements d'étiquetage



GHS05



GHS07

Signalement: DANGER

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 2/7

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305-P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P332+P313 EN CAS D'IRRITATION CUTANEE, consulter un médecin.
P333+P313 Consulter un médecin en cas d'irritation ou éruption cutanée.

Autres dangers

Résultats PBT et vPvB non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange

Description: Mélange de liants minéraux et d'additifs.

Composants dangereux:

	CAS n°	EINECS n°	Classification selon (EG) N° 1272/2008 (CLP)	Classification selon 67/548/EWG	concentration (M%)
Ciment Portland	65997-15-1	266-043-4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Skin Sens 1. H317	Xi; R37/38-R41; R43	10-35

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 3/7

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Eloigner immédiatement la victime de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante.

Après contact avec la peau: Enlevez les vêtements saturés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau courante.

Après inhalation: Fournir de l'air frais. Consultez un médecin en cas de difficultés..

Après ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et présenter lui cette fiche de données.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas d'autres informations disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiates et traitements particuliers

nécessaires: Pas d'autres informations disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas combustible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers:

Équipement protectant. Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation de poussière.

Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter l'écoulement du produit dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres sections: Chapitre 8 et 13.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 4/7

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger contre humidité de l'air et contre l'eau.

Stocker au frais et au sec dans un emballage bien scellé.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

Ciment portland: valeurs limites d'exposition: 5 mg/m³

Poussière irritante respirable: 3 mg/m³

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas manger, boire ou fumer lors du travail.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Gants résistants à l'eau, à la rayure et aux alcalis.

Protection respiratoire

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles*Indications générales*

Forme:	poudre
Couleur:	Gris normal
Odeur:	pas d'odeur
Valeur du pH:	Alcalin entre 11 et 13.5
Point de fusion:	non applicable
Point d'ébullition	non applicable
Inflammabilité:	le produit n'est pas inflammable
Point d'éclair:	non applicable
Auto-inflammation:	produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion:	le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 5/7

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	très légèrement soluble
Viscosité:	non applicable
Densité:	non applicable

Autres informations:

Aucune autre information disponible.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité:**Stabilité chimique:**

Le produit est stable.

Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions aux acides.

Conditions à éviter:

Humidité d'air et de l'eau pendant stockage.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques:**Toxicité aiguë**

Effet primaire d'irritation

De la peau: Possibilité d'irritation.

Des yeux: effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires:

irritant

12 Informations écologiques

Toxicité:**Persistence et dégradabilité:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 6/7

Résultats des évaluations PTB- en vPvB:

PBT: non applicable

vPvB: non applicable

Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets ecotoxiques:

Le produit cause un changement du pH.

Ne pas laisser pénétrer les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Produit non-utilisé

Stocker dans un emballage apte.

Produit durci

Produit, durcit après un certain temps, peut être considéré comme déchets de construction.

Emballages non nettoyés

Agiter les sacs minutieusement.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

N° ONU ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA: néant

Dangers pour l'environnement: non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC: non applicable.

15 Informations réglementaires

Réglements particulières de sécurité, de la santé et de l'environnement et législation pour la substance ou le mélange:

Liste non-limitative des substances nocives pour la – fertilité / développement / allaitement

Aucun des substances se trouve sur ce liste..

Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 7/7

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Acronymes et abréviations:

- ADR European Agreements on the transport of Dangerous goods by Road/Railway
- CAS Chemical Abstracts Service
- EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS European List of Notified Chemical Substances
- GHS Globally Harmonised System of Classification and Labelling of chemicals
- IATA International Air Transport Association
- IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods
- PB Persistent and Bioaccumulative
- RID Regulation concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
- STOT Specific Target Organ Toxicity
- vPvB Très persistant, très bioaccumulatif